



## Demande de réunions syndicales ou de stages de formation syndicale

*N'hésitez pas à remplir cette fiche de demande de réunions (ci-dessous), si vous souhaitez que nous venions animer, dans votre établissement, une heure d'information syndicale, une réunion de la section syndicale ou toute autre réunion (ou demande de stage au verso).*

⇒ **Les réunions** peuvent porter aussi bien sur des sujets purement locaux que sur des problèmes plus généraux. Elles sont l'objet d'échanges entre les participants et les responsables académiques et/ou départementaux.

Dans la mesure de nos disponibilités nous nous déplacerons, mais ne vous y prenez pas trop au dernier moment, sauf urgence du problème.

⇒ **Les stages** de formation syndicale peuvent concerner l'établissement, ou une zone géographique plus ou moins grande, n'hésitez pas à nous faire part des demandes des syndiqués de votre établissement pour que nous puissions arrêter un calendrier assez vite ce qui n'empêche pas de rajouter d'autres stages par la suite.

Pour les stages de formation syndicale, l'absence est de droit si les collègues font la demande auprès du chef d'établissement au minimum un mois avant la tenue du stage, mais auparavant, il faut que nous l'organisions, voir qui peut l'animer, quand, prévenir le Recteur, informer les collègues ...

Ces stages (comme les réunions) peuvent porter sur tout ce qui intéresse les collègues, aussi bien ce qui concerne les programmes et pratiques pédagogiques, les réformes en cours ou en projet, l'examen des positions du S.N.E.S., les problèmes corporatifs, les déroulements de carrières ...

⇒ **Les stages** peuvent durer d'une demi-journée à une journée (sur le temps de travail sans perte de salaire), **les réunions d'information syndicale** une heure par mois (sur le temps de travail sans perte de salaire), **les autres réunions**, d'une heure à plusieurs heures (en dehors du temps de travail).

----- à découper et à nous retourner -----

Etablissement :

Ville :

Nom du responsable S.N.E.S. de l'établissement (ou de celui qui fait la demande) :

ses coordonnées téléphoniques ou adresse mél pour prendre contact :

**Nous aimerions que des responsables de la section académique ou départementale viennent animer une REUNION (ou des réunions),**

sur le ou les thèmes suivants :

-  
-  
-  
-

dans le cadre d'une heure d'information syndicale (1)

d'une autre réunion (1)

jours et heures souhaités :

.../...

----- à découper et à nous retourner -----

Etablissement :

Ville :

Nom du responsable S.N.E.S. de l'établissement (ou de celui qui fait la demande) :  
ses coordonnées téléphoniques ou adresse méil pour prendre contact :

**Nous aimerions que des responsables de la section académique ou départementale viennent animer un STAGÉ de formation syndicale,**

sur le ou les thèmes suivants :

- 
- 
- 
- 

dans l'établissement (1)

dans un autre lieu (1)

pour les collègues de l'établissement (1)

de préférence avec des collègues d'autres établissements (1)

jours ou demi-journées souhaités :